

## **Protocole d'application dès ce 01 novembre jusqu'au 15 janvier 2022**

- **Les jeunes de 12 à 15 ans révolus**, les encadrants bénévoles, moniteurs et entraîneurs sont dispensés du contrôle CST mais le **masque est obligatoire** à l'intérieur de l'infrastructure, excepté pour les moments réservés à la douche et à la baignade. Même si ces personnes sont en possession d'un CST valable.
- **Pour les personnes de 16 ans et plus**, un **Covid Save Ticket (CST)** est **obligatoire** pour entrer dans le bâtiment et le port du masque est facultatif.

Les gestes barrières, la désinfection des mains et aussi le masque restent des moyens de lutte contre le Covid-19 efficaces et indispensables.

Espérons que le respect de ces mesures permettra de garder les piscines ouvertes.

**Il y aura des contrôles à chaque entraînement** et des personnes habilitées seront autorisées à croiser le QR code et vos données d'identité.

C'est le protocole et nous devons le respecter. Ce serait sympa d'accueillir chaleureusement les responsables contrôleurs bénévoles et de préparer vos documents dès votre arrivée à la piscine.

Si le CST n'est pas en ordre ou en cas de refus d'un visiteur de soumettre une preuve d'identité, Le contrôleur est tenu de refuser l'accès à la personne en question, et de faire appel aux forces de l'ordre si nécessaire.

Des sanctions pénales sont prévues en cas de non-respect des règles relatives au CST.

### **Lisez bien ci-dessous la manière de procéder s'il vous plaît :**

Ces contrôles se feront avant d'entrer dans l'infrastructure du bâtiment (porte d'entrée).  
Interdit d'y rentrer avant d'avoir l'autorisation d'un responsable présent.

**Pour le lundi et vendredi** : entrée possible dans le hall de 17h45 à 18h10. Défense d'entrer entre 18h10 et 18h50 sauf exceptions justifiées mais alors il faudra se faire contrôler à l'entrée de la piscine (près du petit bain, pas plus loin) ensuite pour celles et ceux qui reviennent chercher leur(s) enfant(s) ce sera à partir de 18h50 et c'est le club suivant qui pourrait prendre la relève des contrôles car il sera déjà là pour leurs membres.

**Pour le mercredi** : entrée possible dans le hall de 18h15 à 18h40. Défense d'entrer entre 18h40 et 19h15 sauf exceptions justifiées mais alors il faudra se faire contrôler à l'entrée de la piscine (près du petit bain, pas plus loin) ensuite pour celles et ceux qui reviennent chercher leur(s) enfant(s) ce sera à partir de 19h15 contrôlé par nous car pas de club suivant.

Si vous faites des allers retours, il faudra accepter d'être éventuellement contrôlé à nouveau.